



HAL
open science

Horizons urbains, variations thématiques : cinquante ans d'études urbaines au sud du Sahara

Alphonse Yapi-Diahou

► **To cite this version:**

Alphonse Yapi-Diahou. Horizons urbains, variations thématiques : cinquante ans d'études urbaines au sud du Sahara. 2012. hal-01163847

HAL Id: hal-01163847

<https://univ-paris8.hal.science/hal-01163847v1>

Preprint submitted on 15 Jun 2015

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

HORIZONS URBAINS, VARIATIONS THEMATIQUES : CINQUANTE ANS D'ETUDES URBAINES AU SUD DU SAHARA¹

Alphonse Yapi-Diahou (Université de Paris8/ LADYSS UMR 7533)

L'Afrique est plurielle dans ses traits géographiques, ses caractères culturels, son cheminement socio-historique et politique. Prétendre alors couvrir son cheminement urbain et les perspectives sous-jacentes relèveraient d'une prétention excessive, en considération des exigences multiples de l'exercice. Pour autant, du Nord au Sud, la ville demeure un horizon communément partagé au-delà des singularités localisées. D'un taux d'urbanisation proche de 50% aujourd'hui contre 11% en 1960, les statistiques traduisent assez bien la tendance, de l'emprise urbaine en Afrique subsaharienne. Depuis une trentaine d'années les titres et travaux consacrés à l'urbanisation et aux villes subsahariennes se font plus nombreuses.

La ville était l'horizon, tant pour les dirigeants que les citoyens. Tous la convoitaient, s'y projetaient. Lieu de progrès pour les uns, d'émancipation et d'affranchissement vis-à-vis des sociétés rurales, pour d'autres, elle attirait, drainait des flux : autant les hommes que les ressources financières, les projets économiques extra agricoles, mais aussi et surtout les infrastructures. La ville est vectrice et moyen de connections au monde extérieur, en l'occurrence les fameux centres du système monde. Convergence de flux de nature et de provenance diverses, les villes ont toujours contribué à l'édification des Nations et l'organisation des États par l'effet des brassages et des métissages alimentés par les vagues migratoires remarquables par leur rythme, leur ampleur et leur durée. Les emplois administratifs dus à la proximité des appareillages d'États furent par exemple décisifs...

Souligné à souhait par la plupart des analystes des évolutions sociales, culturelles et économique de l'Afrique, l'urbanisation revient parmi les analyseurs constants de cette dernière au cours des cinquante dernières années. Les contraintes, nombreuses, de cette évolution aux termes eux-mêmes variés, sont constamment soulignées et nourrissent inquiétudes et angoisses. Au point que la ville-horizon est aussi redoutée par la plupart des observateurs, certains allant jusqu'à y voir un obstacle au développement économique et social (Touré, 1980).

Cette contribution a pour objet de présenter les évolutions de l'urbanisation au travers des travaux qu'elle a pu inspirer, et d'en esquisser des éléments de lecture et d'analyse. Après un bref état des tendances de cinquante années d'évolution urbaine, et des explications couramment enregistrées, j'évoquerai les thématiques traitées. Les angles morts des choix thématiques mériteront également l'attention. Il conviendra d'interroger la signification de ces variations thématiques. Je ne rentrerai pas dans les définitions de la ville avancées dans les différents pays, du caractère quelque peu arbitraire des frontières des métropoles... Je m'en tiendrai à l'évolution générale qu'admettent tous les analystes et que traduisent les différentes sources, et dont l'extrapolation fait peur...

¹ Ce texte est celui d'une communication présentée au colloque organisé par l'Ecole Africaine des Métiers de l'Architecture et de l'Urbanisme (EAMAU, Lomé) à l'occasion du cinquantenaire de l'indépendance des États d'Afrique, sur le thème « *50 ans d'urbanisation en Afrique Noire, 1960-2011, réalité et perspectives* » Niamey, 20-22 octobre 2011

I - L'urbanisation entre galop et gigantisme

En 2010, les statistiques onusiennes avançaient pour l'Afrique subsaharienne, une proportion de 40% de population urbaine ; ce qui dénote une nette évolution de l'urbanisation, depuis 1960, année de l'accession à la souveraineté internationale par une majorité de pays. A cette date 11% de la population était recensée en milieu urbain. Au colloque de Talence (1970), les experts avançaient des rapports de l'ordre de 20% d'urbains contre 80% de ruraux (CNRS, 1972).

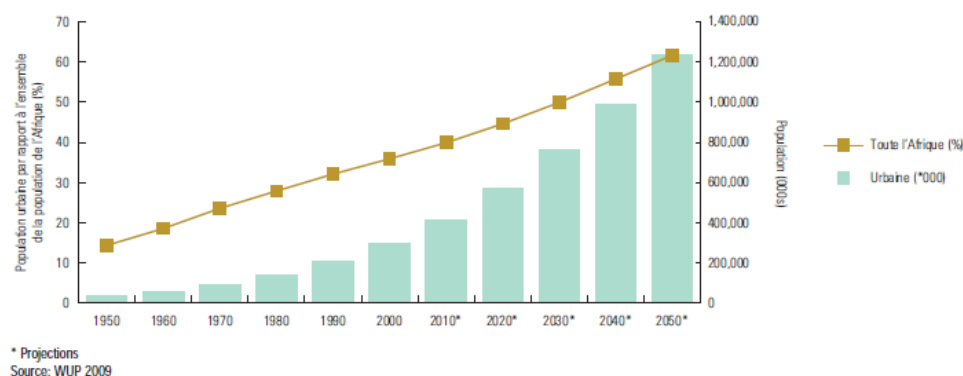
L'urbanisation en chiffres

Tableau n°1 : évolution de la population urbaine en Afrique (en %)

Région	Année				
	1970	1990	2005	2010	2025
Afrique du Nord	35,9	44,5	51	53,22	63,4
Afrique de l'ouest	16,3	35,8	42	45	59,2
Afrique centrale	16,9	32,7	40	43	54,0
Afrique de l'est	10,5	17,96	22	23,59	41,2
Afrique australe	41,2	47,7	56	59	66,6
Ensemble	21,2	33,8	38	40	53,8

Sources: IFORD-CIRES, 1980; ONU HABITAT, 2011; FNUAP, 2006; 2011

GRAPHIQUE 1: AFRIQUE: POPULATION URBAINE, 1950-2050

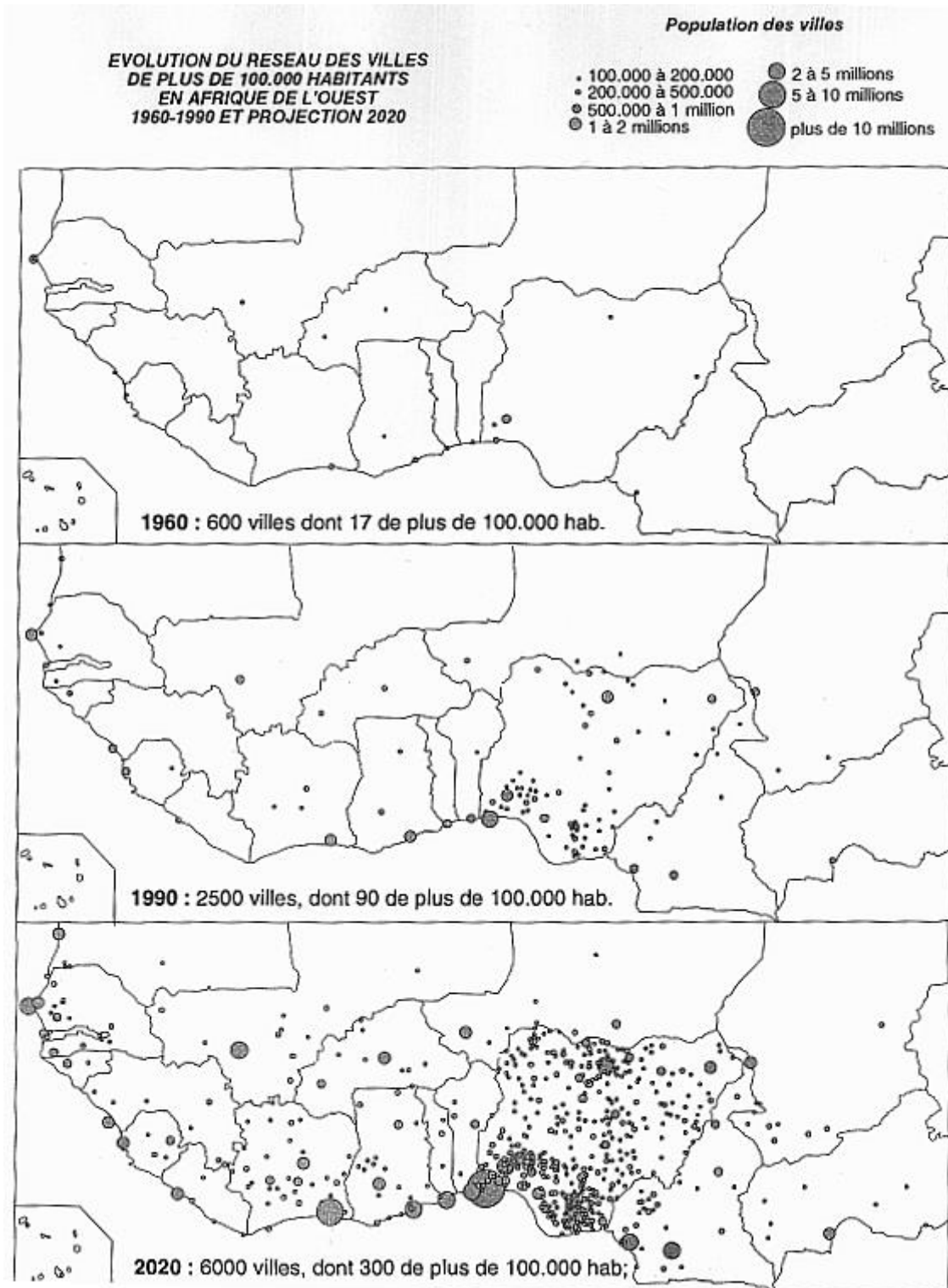


Source : ONU HABITAT, 2011

A la fin des années 1980, dans une publication circonscrite à « l'Afrique subsaharienne », la Banque mondiale (1989) avançait des taux d'urbanisation en progression permanente depuis les années 1960 : 14% en 1965, 22% en 1980 et 27% en 1987. La part des villes de plus de 500 000 habitants est passée de 6,2% en 1960 à 36% en 1980, date à laquelle avaient été recensées 28 villes de plus de 500 000 habitants contre 3 en 1960. C'est le signe d'un phénomène de concentration particulièrement favorable aux grandes villes, et dont l'avènement marque le paysage urbain subsaharien depuis. Ces tendances caractérisent aussi bien les pays considérés dans leurs frontières nationales, que les regroupements constitués en fonction soit des niveaux de développement, soit des régions de rattachement, selon les découpages consolidés par les agences onusiennes. Dans la seule région de l'Afrique de

l'Ouest, seront dénombrées 6000 villes en 2025 contre 2500 en 1990 et seulement 600 en 1960 (Cf. carte n°1). Par ailleurs la hiérarchie urbaine de l'ère coloniale cède à la macrocéphalie, où une à deux grandes villes dominant un système urbain de plus en plus désincarné.

Carte n°1 : évolution du nombre de villes par taille en Afrique de l'ouest



Sources : Cour, 1994

A l'échelle des pays, les cas emblématiques de cette pression urbaine généralisée sont légions, à l'exemple de la Mauritanie². La population urbaine de ce pays est passée de 7% en 1962 à 56,4% en 2000 (Bourgey, 2003) ; elle atteint 63% en 2004 selon l'Image économique du monde, dans son édition de 2007. Khartoum, est un autre cas emblématique, sa population atteignant 5 millions d'habitants en 2002 (*ibid*) contre 500 000 habitants en 1975. En Afrique centrale, Libreville, la capitale du Gabon, ville d'à peine 30 000 âmes en 1960, en comptait 100 000 en 1970 et 300 000 en 1980 ; elle est une ville de quelques 500 000 habitants aujourd'hui, soit le tiers de la population totale du pays.

Villes et urbanisation africaines : entre gigantisme et expansion.

Inscrite dans des temporalités décalées par rapport à d'autres régions du monde, l'urbanisation subsaharienne se caractérise par un double mouvement, signe d'un changement d'échelle: d'une part la multiplication du nombre de villes et d'autre part l'apparition de grandes métropoles pluri millionnaires. En 2000, si 13 des 18 villes de plus de 10 millions d'habitants étaient au Sud, 2 d'entre elles, Lagos (13, 4 millions) et Kinshasa (8,9 millions) sont au sud du Sahara (Davis, 2006). Les villes millionnaires ne sont plus l'exception, du Sahel au cap de Bonne Espérance. Tous les pays en comptent qui ne soient plus réduites aux seules capitales administratives et/ou économiques. Luanda (4,8 millions d'habitants) et Huambo (1,1 million d'habitants) en Angola, Lubumbashi (1,5 million d'habitants) et Mbuji-Mayi (1,5 millions d'habitants) en RDC ou encore Douala et Yaoundé au Cameroun en sont quelques illustrations (ONU-HABITAT, 2011).

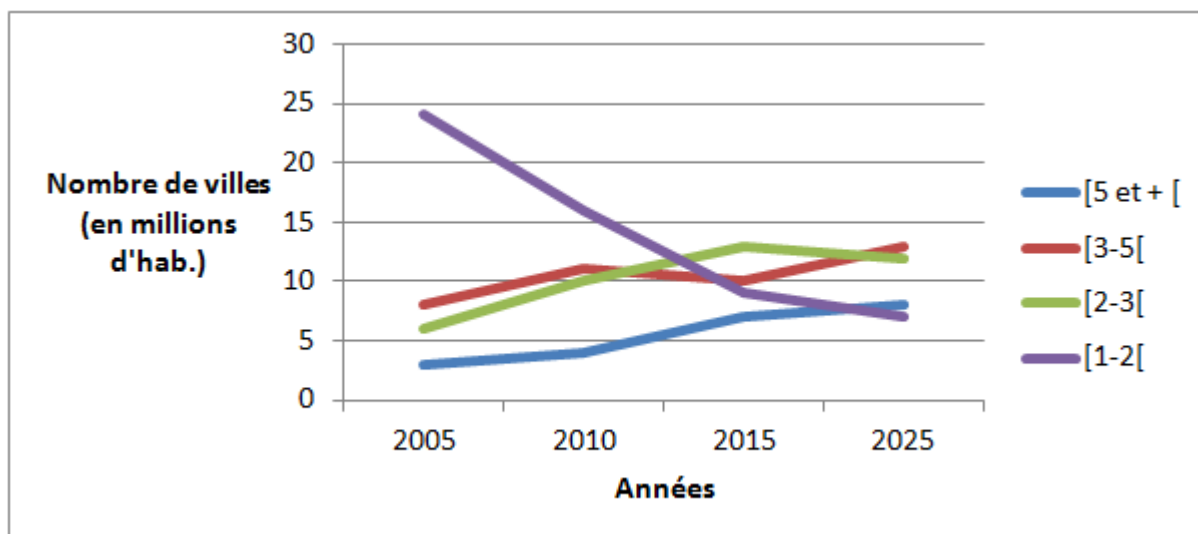
Tableau n°2 : Evolution des classes de ville de 1 million d'habitants et plus de 2005 à 2025, en Afrique subsaharienne.

Classe selon la Taille (en million d'habitants)	Nombre de villes			
	2005	2010	2015	2025
5 et +	3	4	7	8
[3-5[8	11	10	13
[2-3[6	10	13	12
[1-2[24	16	9	7

Source : ONU-Habitat, 2011.

² Emblématique pour deux raisons. D'abord une population nomade en perte de vitesse, passée de 75% en 1962 à 10% en 2000 ; ce qui traduit une courbe inversée par rapport à celle de l'urbanisation et témoigne d'une sédentarisation forte de la population. Ensuite le démarrage tardif du fait urbain dans ce pays, à l'instar de nombreux autres pays subsahariens. Nouakchott, la capitale, ...était « une ville nouvelle créée à l'indépendance. Elle avait 4000 habitants en 1962, et 800 000 en 2002 [...]».

Graphique n°2 : Evolution des classes de ville de 1 million d'habitants et plus de 2005 à 2025, en Afrique subsaharienne



Source : ONU-Habitat, 2011.

Dès les années 1960, et sur le plan sémantique, la notion d'explosion a été empruntée aux sciences de la matière et appliquée à la ville, pour mieux traduire et diffuser cette évolution : c'est « l'explosion urbaine. » L'expression vient ainsi qualifier cette croissance des villes, qui est à la fois « soudaine », rapide et massive ; les taux de croissance annuelle des urbains, sont parfois à deux chiffres, à l'exemple d'Abidjan : 12% entre 1960 et 1975. Vient alors l'idée de « *phénomène* », pour signifier autant le poids que la tendance à la généralisation du mouvement d'urbanisation. La croissance une notion d'inspiration botanique et économique est également accolée à l'urbain pour en restituer les changements quantitatifs, structurels et d'échelle spatiale- mais cette fois sous l'emprise des géographes.

II- La ville comme horizon

Comment alors interpréter ce mouvement, en dehors de l'idée d'une stratégie des sociétés africaines désignant la ville comme un horizon à atteindre ?

Un horizon en trois échelles emboîtées

Cet horizon recoupe trois échelles emboîtées : celle des individus natifs des villes ou y migrant; celle des sociétés rurales absorbées ou en quête de ville³; enfin l'échelle des États qui décrètent les villes (Igué, 1995) et façonnent les capitales en particulier. La figure complexe et internationalisée des intervenants ajoute une quatrième échelle. A ces différents niveaux correspondent des acteurs porteurs d'idées, de projets et de logiques associées, aux relents économique, social et politique.

Et la diversité des domaines et des objets couverts et pris en charge par ces différents acteurs, donne la mesure de l'horizon incarné par les villes. Il en va ainsi de l'OMS dans le secteur de la santé, de l'Unesco pour l'éducation, ou encore des institutions financières à la

³ Ces sociétés engagent des opérations d'aménagement ; elles, investissent dans les infrastructures, les services ; elles passent au consumérisme, bref des investissements structurants et transformateurs des sociétés subsahariennes et rurales via l'introduction de nouveaux modèles de consommation

recherche d'opportunités d'investissements et de localisation, ou encore des ONG, puissants relais de certains acteurs internationaux (Riste 2007) et locaux.

Le poids des activités urbaines dans l'économie nationale des pays donne la mesure de la perspective urbaine des économies. Les villes concentrent en effet, une part de plus en plus significative des activités économiques, tant dans la distribution et les services que dans la production, notamment manufacturière : Cotonou concentre ainsi 54,37% des entreprises industrielles du Bénin, contre respectivement 14,29% et 7,68% pour Parakou et Porto-Novo (Igué, 2010) ; Maputo réalise plus de 40% du PIB du Mozambique.

La ville objet et cadre de recherche

Ces tendances se sont imposées à la recherche ; et celle-ci s'ouvre à cet horizon ainsi que l'atteste l'intérêt consacré à la ville comme objet et lieu d'observation, et à l'urbanisation comme processus analyseur des mutations et transformations sociales et spatiales. Après une série de travaux *orstomiens* (Haeringer, 1983), de nombreux autres signés d'auteurs locaux⁴ marquent cette évolution de la recherche, demeurée longtemps focalisée sur le monde rurale et agricole.

Depuis le colloque « pionnier » co-organisé par le CNRS et l'ORSTOM (Bordeaux, 1970), les confrontations scientifiques mettant en débat les résultats et les méthodes des recherches sur les villes africaines n'ont cessé de se multiplier⁵. Mentionnons ce colloque même, sur « 50 ans d'urbanisation en Afrique Noire, 1961-2011 », celui qui nous ouvre sa tribune (Niamey, 2011). En outre des « sommets mondiaux » des villes, organisés sous l'égide des Nations Unies⁶, les villes africaines trouvent à se positionner dans de multiples autres rencontres ouvertes sur le monde, qu'elles soient consacrées ou non aux villes et à l'urbanisation. A l'échelle du continent même, les manifestations autour des villes deviennent des institutions. « *Africités* », forum des villes africaines, qui abordera sa sixième édition à Dakar en 2012⁷, est l'exemple emblématique de l'horizon urbain des sociétés africaines. Les actes de ces réunions constituent une base précieuse pour l'approfondissement des connaissances sur les politiques urbaines et leurs effets sur l'évolution des villes et des sociétés citadines étudiées. En effet, on y puise des éléments d'explication de l'engouement des sociétés subsahariennes pour la ville, ainsi que le PDM accompagne la mise en œuvre des politiques de décentralisation. Créé au début des années 1990 avec l'appui de bailleurs de fonds internationaux, cet organisme⁸ s'est démultiplié en des antennes régionales en Afrique australe et orientale à partir de son siège ouest africain (Cotonou). Avant ceux-là, l'Afrique abrite ONU HABITAT, l'agence spécialisée de l'ONU pour les questions urbaines, depuis sa création dans les années 1970. En dehors de sa justification diplomatique, cet hébergement africain, comme tous les organismes,

⁴ Par exemple Assane Seck (1970), Hauhouot Asseypo (1973), Gabriel Nyassogbo (1975), etc. en Afrique francophone

⁵ Pour mémoire, citons le colloque sur la « *croissance urbaine en Afrique* » (Abidjan, 1979), une co-organisation de l'IFORD, du CIRES et de la Direction de la Statistique de Côte d'Ivoire ; celui de l'ORSTOM et du CNRS sur le thème « *politiques et pratiques urbaines dans les pays en voie de développement* » (Paris, 1985) ; le séminaire ORSTOM-CRDI-URD sur « *l'insertion urbaine des migrants en Afrique* » (Lomé, 1987) ; le colloque CNRS-IRSH-ORSTOM, « *Maîtriser le développement urbain en Afrique sub-saharienne* » (Ouagadougou, 1990) ; et en 1991 le colloque sur les « *Grandes métropoles d'Afrique et d'Amérique Latine* » avec le CNRS. En 2004, avec l'appui de la DGCID, le GEMDEV tient un colloque (PRUD, Paris, 2004) sur la gouvernance urbaine. Ce thème est celui d'un atelier sur « les défis de la gouvernance urbaine en Afrique » (Dschang, 2010), réunion d'une dizaine d'équipes des programmes CORUS et AIRES-SUD.

⁶ Vancouver en 1976 et Istanbul en 1996.

⁷ Après son édition inaugurale à Abidjan en 1998, les autres ont eu lieu à Windhoek (2000), à Yaoundé (2003), à Nairobi (2006) et à Marrakech (2009).

⁸ Le PDM a relayé depuis le PGU qui a fonctionné dans les années 1990-2000.

éphémères ou non recensés au chevet des villes, vient en écho à l'inscription du continent dans cet horizon urbain.

III - Eléments d'explication à cette visée urbaine globale

Les explications fleurissent, avec des permanences, des variations, parfois des ruptures sans brutalités toutefois. Commençons par celles qui tentent de définir la ville, et permettent ainsi de la situer dans l'imaginaire des populations, leur vécu ou simplement dans la configuration spatiale des pays.

La ville, lieux d'identités, terres d'opportunités et de rêves

Alors que les institutions statistiques mettent l'accent sur les seuils démographiques associés ou non à la présence d'équipements et de services, d'autres auteurs s'intéressent plutôt aux fonctions et dans ce cadre, le pouvoir retient l'attention. Selon Doo-Kingué (1985), « La ville est à la fois le lieu de pouvoirs, de contestation et de liberté où naissent et se concentrent les mouvements les plus contradictoires. Elle est aussi le carrefour où de nombreuses identités culturelles ou ethniques se retrouvent. » Dans des termes analogues, cette déclinaison revient dix plus tard sous la plume de Ignacy Sachs. Dans l'introduction de « *quelle ville pour quel développement* », cet économiste aborde les « villes en tant que foyers de la civilisation et de la culture, lieux privilégiés de production et d'emplois qualifiés, ainsi que d'échanges nationaux et internationaux, matériels et immatériels... ». Il y souligne le caractère englobant de la ville, qui en fait un « tout » [...], tout à la fois un cadre de vie [...] et, en même temps, un ensemble d'environnements multiples ressentis très différemment par les différents groupes de ses habitants [...]. Puis il y voit d' « immenses maisons de jeux, des lieux où on a l'impression (parfois l'illusion) d'augmenter ses chances à la loterie de la vie, où l'on vient dans l'espoir de décrocher un emploi pour ses enfants sinon soi-même, de se trouver plus près de l'hôpital et de l'école, de participer s'il y a lieu à la distribution du pain et au spectacle. » (Sachs, 1996). La ville, fragmentée, multiethnique et multiculturelles, apparaît comme le lieu majeur des transformations sociales et de la lutte pour la citoyenneté, conditions indispensable de son humanisation⁹. L'horizon est celui d'une ville qui symbolise la modernité et qu'elle ouvre au reste du monde, par ses fonctions particulières, en permanence ajustées, reconfigurées (Renaud, 1985).

Du point de vue des élites dirigeantes, la ville est également un lieu idéal où se construit l'unité et sans doute de l'intégration nationale. Elle est la vitrine des investissements non agricoles –donc modernes -, symboles des pouvoirs et de leur puissance (Bourdieu, 1993).

La ville exutoire démographique ou attraction des désemparés

Venons-en aux explications. Les auteurs persistent, toujours nombreux, à réduire la croissance des villes à une dimension démographique, qui serait ainsi hors de l'échelle du temps, malgré des tentatives récentes d'élargissement à d'autres variables. Aussi, l'exode rural d'une emprise aujourd'hui nuancée, tient-il encore une place de choix parmi les modes d'alimentation des villes, devant le croît naturel ou encore les migrations interurbaines et internationales¹⁰. Certes, des courants inversés de citadins (Beauchemin, 2001)

⁹ Sachs-Jeantet, 1995, cité par Sach, 1996.

¹⁰ Les mouvements interurbains à l'échelle des pays et les migrations internationales caractérisent, en effet, l'évolution de certains pays. Ainsi, entre 1970-1975, la migration nette est entrée dans la croissance urbaine de la Tanzanie et du Nigeria à hauteur de 64% et 64,3%, pour des taux de croissance urbaine de 7 et 7,5% (Renaud, 1985 :33).

investissant les villages, les villes petites et moyennes sont signalés.¹¹ Mais depuis les années 1990, les déplacés et les réfugiés sont apparus clairement dans la littérature (Lassaily-Jacob et al, 1999 ; Vivet, 2012), sans pour autant détrôner les flux de « volontaires » d'origine rurale. Des ruraux désemparés par les écarts de revenus entre leurs campagnes moins valorisantes et les villes plus qualifiantes dans les représentations sociales (Yapo, 2009).

Résultant des conflits armés et des crises écologiques, les flux de réfugiés et de déplacés sont des accélérateurs de croissance en même temps qu'ils bouleversent la carte de la hiérarchie urbaine des pays. « La croissance spectaculaire de Khartoum est la conséquence directe du conflit qui déchire le sud du Soudan depuis plusieurs décennies. Une partie des populations du sud a fui les combats pour se réfugier dans les faubourgs de la capitale, où sont arrivés également des populations venant des provinces occidentales menacées de famine à la suite de plusieurs années de sécheresse. La conjonction de ces deux facteurs explique que Khartoum, en 25 ans, soit passée de 500000 à 5 millions d'habitants en 2000. » (Bourgey, 2003).

Ces évolutions consacrent la diversité et la complexité des facteurs explicatifs, que l'affinement des protocoles et des méthodes de recherche semble restituer. Avant son apogée actuel, l'environnement apparaissait en filigrane dans les récits de citoyens dès les années 1970 (Yapi-Diahou, 2000). D'autres auteurs privilégient la combinaison de facteurs, ainsi que l'avance Bourgey, à propos de la Mauritanie et de Nouakchott, sa capitale. « *La misère engendrée par des années consécutives de sécheresse [qui] a contraint une population majoritairement nomade à devenir citadine, pour échapper à la famine et recevoir l'aide alimentaire de l'Etat ou des organisations internationales* ». Les exemples de villes débordant de volume et d'emprise sous les flots de réfugiés et déplacés sont légions : à la frontière ivoiro-libérienne, Tabou, ville d'à peine 10 000 âmes avant le conflit libérien, avait quintuplé sa population en 1997 (RIEU-CI, 1997).

Depuis René Zé Nguélé (1972), invitant à prendre en compte l'importance des facteurs politiques dans l'évolution des villes¹², et dans l'explication du pouvoir d'attraction des capitales en particulier, la variable politique est régulièrement convoquée par différentes générations d'auteurs (Bopda, 2003). Paul Bairoch (1985) reprend cette explication souvent occultée en l'associant aux exigences de la constitution des Etats. Le rôle de l'Etat, acteur politique de premier plan, est constamment souligné, confronté qu'il est aux impératifs d'installer une administration, une armée, des institutions. Pour faire fonctionner ces institutions et services, il a fallu recruter des fonctionnaires, désigner des députés, convoquer des conseillers économiques et sociaux, enrôler et déployer des soldats, pourvoir les chambres consulaires, accueillir des représentations diplomatiques, des institutions financières, etc. Ces institutions chargées du pilotage des stratégies nationales de développement et de l'encadrement des projets jouent un rôle déterminant dans le système urbain. Ainsi à l'instar « des capitales administratives sans assise économique » (Renaud, 1985), la majorité des villes africaines font figure de postes avancés de l'administration, quelquefois la magnificence d'un règne ainsi que l'analyse Kourouma (2000) [dans] « *En attendant le vote des bêtes sauvages*. » Le poids des liens de filiation entre la ville et l'Etat trouve sa force ; et c'est donc logiquement que les thématiques investies par la recherche épousent les choix stratégiques de ce dernier. Au nom de cette posture, la tendance à associer la crise urbaine et le dysfonctionnement des services, des équipements, à la faiblesse des institutions publiques trouvent sa pleine cohérence.

¹¹ Vennetier P., 1991 : *Les villes d'Afrique tropicales*, Paris, Armand Colin, 244 p.

¹² L'exemple quand Buea perd la fonction de capitale au profit de Yaoundé, qui devient en 1909, la capitale du Cameroun sous tutelle française.

IV - Les thématiques traitées en cinq décennies

Dans des postures d'observation, d'interrogation, et pour tenter de comprendre les évolutions se déroulant sous leurs yeux, les divers milieux (académiques, scientifiques, associations, entreprises privées, etc.) de la production des connaissances sur les villes et l'urbanisation ont privilégié quelques thématiques¹³. Variables, les priorités thématiques traduisaient les sensibilités de leurs auteurs ou celles de leurs commanditaires. Et, sur le plan méthodologique, ce sont des citoyens qui prennent progressivement la parole à l'invitation des chercheurs, intéressés par les conditions de vie ou de survie en milieu urbain ou les modalités de production et de fonctionnement des villes. Pour cela les résultats des dénombrements et autres inventaires menés à différentes échelles (par des bureaux d'études ou des organismes statistiques nationaux) ont toujours été d'un apport notable.

Tableau n°2: récapitulatif des thématiques traitées au cours des cinquante dernières années

Périodes	Thématiques	Sujets traités
1960-1970	Croissance urbaine urbanisation	Explosion démographique ; Population ; migrations ; Rapports villes-campagnes
1970-1980	Planification urbaine-Habitat	Périurbanisation ; Habitat spontané ; planification ; Secteur informel ; Croissance urbaine
1980-1990	Environnement urbain	Crise urbaine ; secteur informel-Transports ; Foncier
1990-2000	Gestion urbaine	Décentralisation ; services urbains ; Environnement
Depuis 2000	Mondialisation, gouvernance	Décentralisation ; métropolisation ; pauvreté ; services urbains

De la croissance à la gestion urbaine

Les premières études marquent un intérêt pour la croissance urbaine. Le temps est alors à la quantification et à l'observation, qui débouchent sur le constat d'une explosion démographique d'une part, et d'une rapide expansion spatiale d'autre part. Moins analytiques, les travaux privilégient la description des statistiques, du visible et donc des éléments surfaciques, qu'ils soient en mouvement ou figés dans l'espace (CNRS, 1972 ; Haeringer, 1983).

La périurbanisation, le logement, l'habitat « spontané », le secteur informel, tels sont les sujets qui structurent les préoccupations des experts et des chercheurs appelés par la frénésie de l'essor urbain. La perspective est à la planification et à la réglementation, comme condition de maîtrise du puissant mouvement socio-spatial en cours. Il s'agit de contenir tout à la fois les colonisations de terrains qui pourraient entraver la mise en œuvre des projets gouvernementaux, que de contrer leurs auteurs et promouvoir la modernité urbanistique. Cette modernité que symbolise la légalité des procédures et des actions d'aménagement et d'installation des équipements et des activités.

A côté des quartiers « modernes » subventionnés ouverts à l'élite et aux classes moyennes, ce sont la prolifération des quartiers dits spontanés, la propagation des activités dites informelles, l'élaboration des documents d'urbanisme et la mise en œuvre de la planification urbaine qui alimentèrent les analyses.

Néanmoins la fonction résidentielle semble la mieux perçue dans les travaux, au regard de l'évocation du logement dans une multitude de productions, indifféremment des axes adoptés, même dans les recherches centrées sur les relations villes-campagnes ou les modes de

¹³ Les chercheurs ont souvent été guidés par les résultats des opérations de dénombrements menées à différentes échelles par des bureaux d'études et/ou par les organismes statistiques d'Etat.

peuplement de la ville. Tout se passe comme si la « quête de sol » ne vaut que pour les seuls projets immobiliers des compétiteurs. Et pourtant à décrypter les motivations de la ruée vers la ville ou de l'enracinement urbain des cohortes de migrants désormais *citadinisés*, la primauté de l'économie reste inégalée nulle part, qu'elle soit associée ou non à d'autres raisons de nature sociale et/ou culturelle : scolarisation, apprentissage d'un métier, exercice d'une activité¹⁴. A la charnière des années 1970, s'ouvre une longue période de turbulence économique, entraînant des ruptures dans les partis d'aménagement, les modes d'intervention : c'est la crise urbaine, inspiratrice des bifurcations et des ajustements internes.

Aux années 1980 correspond une vague de questionnements sur les politiques urbaines instituées, les pratiques sociales des citadins et leurs stratégies. C'est le signe d'une prise de conscience de la complexité d'un processus d'urbanisation que la Banque mondiale s'était résignée à admettre. La ville est un environnement, assimilable à un écosystème. Le concept de l'environnement ouvre la ville à une approche systémique, qui permet d'intégrer les constituants et les facteurs assurant le fonctionnement et l'équilibre de l'objet ainsi désigné. La ville subsaharienne est à tout à la fois un objet, un cadre et un produit, ainsi que le demeurent toutes les villes de par le monde, et à l'échelle du temps. Les débordements de la ville sur ses pourtours ruraux et agricoles sont étudiés et le fonctionnement des établissements en résultant ouvrent de nouvelles pistes, qui seront formulées sous le vocable fourre-tout de la « gestion urbaine ».

L'approche de la ville par la « gestion » coïncide avec les politiques de décentralisation¹⁵, qui sont depuis une des thématiques emblématiques des trente dernières années en Afrique subsaharienne. Fragmentant les territoires, ceux des villes en premier, la décentralisation prescrit l'institutionnalisation administrative et juridique de la ville *via* la réhabilitation de l'institution municipale. Ce retour s'inscrit dans un processus global de réformes économiques et de réorganisation de l'Etat, telle que le postule la décentralisation¹⁶. Les transferts de compétences qui s'ensuivent placent la ville en position de recours pour l'Etat.

Quel bilan de la décentralisation ? Les lamentations sur les moyens¹⁷ défailants font consensus, de même que le dysfonctionnement des équipements et services urbains. Sur le plan cognitif, les efforts de déclinaison et de mise en perspective desdits moyens restent encore timides, à l'instar des multiples enjeux de la décentralisation : enjeux économiques, de démocratie, de participation, mise en scelle de la société civile, éveil de la citoyenneté, etc.

Entraînée par la décentralisation, et sous l'impulsion de la Banque mondiale, la « gestion urbaine » et s'impose dans les thématiques ou les axes de recherche. Dans « *villes africaines en crise* », un ouvrage piloté par Stren et White avec la collaboration de Coquery (1993), la moitié des dix chapitres affichent¹⁸ « la gestion urbaine » dans leur intitulé. Porteuse d'une logique inédite, « la gestion » suggère en effet, de « prendre la ville comme elle vient, [...] de renoncer à toute planification globale et de se contenter, au mieux, d'en guider le

¹⁴ Et pour ceux qui colonisent illégalement des espaces urbanisés et leurs périphéries, le logement et les activités reviennent cumulativement dans les choix de localisation comme dans la défiance à l'ordre réglementaire établi.

¹⁵ Elle résulte de la vague de réformes des États à l'instigation des institutions multilatérales (Banque mondiale, FMI, ONU, UE).

¹⁶ Pour mémoire, c'est le temps des plans d'ajustement structurel, caractéristique par la compression des dépenses publiques et la vague des privatisations, le tout consacrant la régulation de l'économie par le marché.

¹⁷ Ces moyens sont la plupart du temps réduits aux ressources budgétaires des collectivités décentralisées, à l'exclusion d'autres aussi importants que les ressources humaines.

¹⁸ Les auteurs sont, entre autres, des universitaires ivoirien, Kenyan, Nigérian, Soudanais, Sénégalais, Tanzanien et Zairois.

développement par l'implantation judicieuse d'équipements là où il le faut... » (Tribillon, 1988). Cette posture installe la ville dans une logique de projet, qui vient balayer la logique prospective et planificatrice des décennies précédentes. Le destin des villes est désormais réglé par les opportunités, ce qui conduit à accentuer leur dépendance vis-à-vis des forces extérieures, les Etats y compris et les inégalités entre elles.

Intemporel, et à l'instar de l'économie, l'environnement est à son apogée au temps de la décentralisation. Mais ici, ce sont les ordures ménagères, reflet du consumérisme des sociétés urbaines, qui polarisent l'attention des équipes à l'exclusion des autres types de rebuts, liquides ou gazeux, et des autres lieux de productions [de déchets]. Des déchets pourtant liés aux activités économiques et sociales, aux mobilités pendulaires, au fonctionnement des services (écoles, hôpitaux, etc.).

L'émergence d'une conscience des enjeux économiques de la ville

L'irruption d'une conscience des enjeux économiques de la ville se fait jour déjà dans les années 1970¹⁹, avec les travaux menés sur l'informel sous l'impulsion du BIT (Bairoch, 1985). C'est la période des grandes enquêtes sur fonds publics nationaux²⁰. Mais il s'agit souvent de travaux sans reliefs, ayant pour cible le secteur « parasitaire » (ou encore secteur de « subsistance »), et abordée dans une optique d'inventaire et de classification. Pour autant, ces opérations viennent en écho à l'essor de l'industrie d'import-substitution qui est alors particulièrement favorable aux villes capitales. Les économistes et les institutions internationales s'en mêlent multipliant les études et autres expertises, sous l'appel des potentialités économiques et des opportunités d'investissement. Il s'agit d'examiner, parfois d'explorer, les conditions et moyens de faire de la ville un cadre et un objet entraînant et de portage du développement. Dix ans après les fameux plans d'ajustement et l'extension des politiques de décentralisation, sont lancées des études sur les économies locales, souvent à l'initiative et avec l'appui d'institutions étrangères. Mobilisant des équipes mixtes associant bureaux d'études et organismes de recherche, ces études systématisent un regain d'intérêt pour l'économie urbaine. La décentralisation renforce plus encore la conscience collective sur les enjeux économiques de la ville (Yatta, 2008). Les collectivités locales ont, en effet, des compétences en la matière ; elles doivent réagir à leur autonomie en dégagant les ressources nécessaires pour financer les politiques et actions résultant de leur stratégie de développement local (Assako, 2011). Tout semble valider cette idée de Ph. Hugon (2003) analysant « l'économie populaire urbaine [est devenue] le principal régulateur de l'explosion urbaine. » Décrié et condamné à l'errance dans la ville, faute d'espaces formellement dédiés, ce régulateur est tout autant révélateur des dynamiques sociales que symptomatique de la crise des villes africaines. Il n'est pas seul, loin s'en faut ! Par exemple les contributeurs aux différents chapitres de « *villes africaines en crise* » (*ibid.*) avaient adopté des analyseurs plutôt centrés sur les facteurs économiques et environnementaux, les problèmes d'infrastructures et d'approvisionnement en nourriture, les services urbains ou encore le pilotage institutionnel des réformes de gestion urbaine. D'une ville à l'autre et dans des contextes différents, outre la description des problèmes posés, ce sont les acteurs, en l'occurrence les collectivités locales, qui ont focalisé l'analyse : leurs compétences, leurs actions, les ressources disponibles et/ou à définir et mobiliser, et les domaines d'intervention privilégiés ou négligés, etc. La preuve d'une décentralisation définitivement adoptée est ainsi établie. L'ancrage des institutions qui en ont résulté est acté, et ces dernières comptent désormais parmi les outils de pilotage et d'animation des villes.

¹⁹ Les économistes tiers-mondistes introduisent la théorie de la dépendance à cette époque.

²⁰ C'est le cas à Abidjan, des enquêtes dite Château en 1976 et marché de l'AUA en 1988.

Le temps de la gouvernance urbaine

Depuis le tournant des années 2000, et d'une durée inégale, « *la gouvernance* » alimente d'innombrables recherches, relayant ainsi le concept de « gestion » en déperdition. A la suite des agences onusiennes et de la Banque mondiale, diverses autres institutions²¹, y travaillent (IAD, 2004). Cette thématique a fédéré une dizaine d'équipes dans un atelier des programmes CORUS et AIRES-SUD²² du Ministère français des Affaires Etrangères et Européennes. En 2004, le CODESRIA a ainsi consacré une session de ses Instituts de formation à la gouvernance urbaine en Afrique. La vingtaine de lauréats et experts réunis analysèrent les différentes facettes des villes africaines, leurs acteurs en recomposition, les perceptions et les représentations véhiculées de la ville, les contraintes de la vie citadines, les foyers et sujets de confrontation, et les voies d'intégration des villes dans un monde globalisé²³. Le retour de la planification stratégique comme moyen d'amélioration de la gouvernance urbaine au sud du Sahara y est analysé par Josy Materu. Les enjeux économiques de la ville sont réintroduits dans la réflexion et l'ouverture à la fiscalité urbaine vient innover les analyses avec Aluko²⁴ et d'autres chercheurs (Yatta, 2009). Ceux-ci sont plus nombreux à prêcher en faveur d'une fiscalité adaptée à un environnement subsaharien sous forte emprise du secteur informel²⁵, de la pauvreté volatile ou encore de la crise de l'Etat. Prescription des agendas internationaux, la lutte contre la pauvreté, le partenariat public-privé, le rôle de la société civile, etc., figurent parmi les axes structurant de ces nouveautés thématiques²⁶. Le dysfonctionnement des services urbains (santé, éducation, transports publics, assainissement, sécurité, etc.) est venu renforcer les adeptes de la privatisation à tout vent ainsi que la position des bailleurs de fonds, leurs alliés. A l'aide d'exemples Kenyan et tanzanien dans les domaines de la sécurité, de la lutte contre la pauvreté, ce mode d'intervention est éclairé.

Concernant les acteurs, objet d'une attention constamment renouvelée, ceux « promus » par le néolibéralisme sont particulièrement observés. Foisonnantes et identifiés comme des « faiseurs » de villes, ces nouveaux acteurs regroupent une population très composite, depuis la petite association de quartiers, les notabilités tenancières du pouvoir traditionnel, les groupements catégoriels (jeunes, femmes, retraités, etc.) et corporatistes (syndicats), les mouvements professionnels et/ou sectoriels, les organisations non gouvernementales, etc. Ils entretiennent les dynamiques ou les défont ; ils les détournent ou les réinventent. Tout à la fois produits et vecteurs de la mondialisation, et crédités d'une influence notable sur les transformations urbaines (Sarr, 2004 ; Tchouassi, 2010), les migrants et les diasporas²⁷, ont intégré les champs de la réflexion scientifique (Lendja, 2010).

²¹ Le programme de recherche sur l'urbanisation et le développement a été mené dans le cadre du GEMDEV

²² A deux exceptions près, la gouvernance n'était pas l'entrée des projets de recherche menés par les équipes considérées.

²³ Les contributions à cet Institut ont été actualisées ; elles seront publiées en décembre 2012 dans « *Les défis de la gouvernance démocratique des villes en Afrique* », un rapport coordonné par Alphonse Yapi-Diahou.

²⁴ Aluko B. T., 2004 : Sustaining urban local governance autonomy through property taxation financing option, communication à l'Institut sur la gouvernance urbaine en Afrique, Dakar, CODESRIA, 12 p.

²⁵ Niang A., 1988 : *Le secteur informel de production de biens et services modernes : un exemple de l'articulation entre les structures socio-économiques traditionnelles et le mode de production capitaliste, le cas du Sénégal*, thèse de doctorat de sociologie, université de Paris8, 532 p.

²⁶ Les chercheurs suggèrent d'élargir les termes de la pauvreté à d'autres éléments, pour tenir compte des inadaptations normatives, comme les revenus, surtout dans des contextes socio-économiques et culturels différents.

²⁷ Kéita B., 2012 : « Migrations internationales, investissements immobiliers et recomposition territoriales en Afrique de l'Ouest : le cas de Bamako ». Thèse de géographie, université de Paris7 Diderot

Mais les acteurs ce sont aussi des cohortes de populations, des simples habitants aux entrepreneurs de toutes les statures! Ainsi, lieux d'accumulation et de pouvoir pour les uns, elle est un simple lieu d'opportunités et une étape d'un cycle de vie pour d'autres ; ceux-ci fixant le village comme l'aboutissement du cycle en question. Le rêve villageois des citadins va au-delà de l'évocation nostalgique, et montre les connections entre les sociétés urbaines et rurales. Cela amène à définir la ville et à mieux la situer dans les processus de développement en revisitant ses liens avec les autres territoires. Au demeurant le processus de décentralisation tend à gommer les hiérarchies entre les territoires (en termes de compétences) et à mettre en perspective leur complémentarité. De par ses enjeux démocratiques, la décentralisation expose les villes à la problématique de la citoyenneté, celle des gens ordinaires, celle des élites et autres tenants des pouvoirs dans la ville aussi. Le temps semble militer en faveur de la réhabilitation de la citoyenneté, laquelle peine cependant à émerger dans les villes africaines et à s'installer dans le corps social (Sawadogo, 2001). Au-delà du constat, ce sont les raisons de cette installation tardive de la conscience citoyenne collective, dans le cas particulier de la ville, qui interrogent. Et comme cet objet, les innombrables domaines ou questions relégués dans les angles morts de la recherche urbaine ne laissent pas moins songeurs et interrogateurs.

V - Les angles morts de l'engouement pour les villes.

Face à l'engouement suscité par certaines thématiques et certains objets, combien d'autres sont relégués dans les angles morts de la recherche urbaine subsaharienne ? Comme les thématiques, le succès de certaines approches contraste avec la marginalisation d'autres.

La « ville officielle » et intégratrice marginalisée...

La ville officielle, celle qui procède de l'action des Etats, est étonnamment minorée dans la littérature. Les activités manufacturières et leurs territoires, les centres d'affaires ou les quartiers résidentiels de luxe, qui correspondent à l'idéal et à la norme, sont laissés pour compte. La quantité notable des travaux sur l'informel contraste avec la maigreur des intérêts portés sur le secteur dit moderne de l'économie urbaine, secteur par excellence des grandes entreprises capitalistes, éligibles aux avantages des codes des investissements et autres clientèles des infrastructures aménagées, secteurs visibles des comptabilités nationales, et pourvoyeurs d'emplois salariés,. En trois décennies de règne sur les segments d'habitat délaissés par les organismes étatiques de promotion foncière et immobilière, les promoteurs privés peinent à capter l'intérêt des chercheurs et à réorienter leurs centres d'intérêt. Les modes de composition urbaine résultant du libéralisme sont encore mal questionnés. Il en est ainsi des lotissements, de la promotion immobilière, des financements des projets de développement urbain, du rôle des entreprises, etc. et leurs effets spatiaux.

A la marge aussi, sont poussés les noyaux urbains anciens, formés de longue date et constitutifs du cœur des villes, à de rares exceptions près. Leur situation et leurs destins sont rarement questionnés, sinon pour en signaler la déglorie. Et toutes les échelles d'agglomération confondues, les espaces récréatifs, n'ont jamais eu la faveur des chercheurs, sauf dans des versions iconographiques et autres réglementations.

Le retour des villes petites et moyennes dans les recherches demeure encore feutré ; elle est redevable à la décentralisation et à l'action des bailleurs de fonds en faveur de ce processus²⁸.

²⁸ Dans les différentes manifestations évoquées, les communications consacrées aux villes de l'intérieur le sont par une entrée sur la décentralisation.

Alors qu'elles avaient été l'objet d'une foisonnante recherche dans les années 1960, ces villes dites « de l'intérieur » dans le langage courant africain, ont été délaissées au profit des métropoles que sont les capitales, fortes de leur puissance démographique couplée à la proximité des pouvoirs centralisateurs. Dans l'intervalle, ces villes petites et moyennes ont proliféré et nourri la poussée urbaine, souvent grâce à leurs seules fonctions administratives. Peut-on inférer cette tendance à l'affaiblissement des politiques d'aménagement du territoire, témoignage du volontarisme des Etats, et qui avait prévalu dans les années 1960 à 1970 ? Tout se passe comme si la ville est isolée du reste du territoire national, régional, voire sous régional. Paradoxale évolution sur un continent où l'intégration régionale investit les agendas internationaux, depuis de longues décennies (PDM, 2003).

Les combustibles et la nourriture en pointillé...

Nourrir ces villes en croissance et en évolution demeure encore une thématique insuffisamment abordée. Celle de leur approvisionnement en combustible pour la cuisson des repas est encore plus orpheline. Et pourtant, il s'agit de questions vives et stratégiques, en raison de leurs effets sociaux et économiques et politiques. Du Sénégal au Cameroun et au Zimbabwe, les villes furent par exemple le théâtre des émeutes de la faim qui bousculèrent quelques gouvernements au sud du Sahara en 2008 (Kamdem, 2012). Les tensions nées de la crise alimentaire soulèvent plusieurs qui conduisent à interroger les stratégies de recherche, et les choix de priorité qui en découlent. Par exemple, quelles sont les denrées produites, et les territoires et les acteurs concernés ? Dans quelles conditions d'accessibilité géographique et économique sont mises en œuvre ces productions ? Derrière ces interrogations, se trouve posée la question des rapports ville-campagne, outre la place de l'agriculture sinon de la production agricole et de l'élevage dans la ville, et donc des modèles de consommation. Plus spécifiquement les combustibles, autres oubliés des milieux de la recherche, reformulent la question environnementale dans son lien avec les dynamiques urbaines africaines.

Comme la thématique précédente, la santé qui est étroitement liée avec l'alimentation, n'a que peu d'attrance pour les chercheurs, en tant qu'objet et sujet à traiter à part, dans son contexte spécifique qu'est la ville. Encore aujourd'hui, les connaissances dans ce domaine, résultent de travaux plutôt parcellaires, fragmentés et orientés soit vers des catégories singulières de population, soit des pathologies, soit des politiques institutionnelles, le tout à des échelles plutôt petites ou moyennes, celles des pays ou des régions infra nationales.

D'une émergence encore timide, et révélée par le boom des sociétés de sécurité²⁹ ou des emplois y afférant, est la question de la sécurité dans les villes. Cet objet renvoie à de multiples connections avec d'autres, telle la santé ou l'accessibilité aux soins, et appelle à des déclinaisons variées ; elle est mise à mal par les tensions économiques et sociales et les conflits politiques et armées. L'insécurité, telle une gangrène, affecte tant les individus que les territoires, dans des villes de plus en plus fragmentées à tous les points de vue. Le phénomène des *gated communities*, fille de cette insécurité accentue ainsi la fragmentation de l'espace urbain (Benit-Gbafou et al, 2010).

A l'analyse, ces thématiques et objets oubliés rangent dans les questionnements le rôle et les missions de la recherche et de la formation dans la connaissance des mutations sociales, que symbolise le basculement de l'Afrique subsaharienne vers un monde plus urbain.

²⁹ Elles sont localement connues sous le nom de société de gardiennage.

La formation et la recherche entre oubli et atomisation

La formation est indissociable de la recherche, sa nourricière, elle-même en position de veille sur les questions de société et accompagnatrice des mutations sociales. Paradoxalement, elle ne recouvre pas encore une place significative dans les réflexions subsahariennes consacrées à la ville. Au mieux, elle est abordée en terme élitiste, fractionnée ; elle est plus rarement intégrée, qualifiante et renouvelée. Certes la création de l'Ecole Africaine des Métiers de l'Architecture et de l'Urbanisme (EAMAU), institution de formation professionnelle, consacre la sensibilité des dirigeants aux enjeux de la formation, aux savoirs techniques. Pour autant la complexité de l'objet urbain et des enjeux cristallisés par la ville suggère une approche transversale, pluridisciplinaires, qui ouvre à l'invention et à l'innovation.

Les réflexions d'envergure théoriques sur les systèmes de planification, la gestion urbaine ou la crise urbaine sont en panne. Les matériaux pour la nourrir existent pourtant, constitués de monographies et travaux empiriques empilés. Le désengagement de l'Etat est ressassé, comme une donne irréversible, au point qu'il n'est pas questionné, faute de combattants. La recherche semble s'écarter de toute posture critique par rapport aux discours convenus et aux grilles conventionnelles des disciplines. Le regard sur le secteur dit informel, de composition hétéroclite et aux activités errantes, en quête de nouveaux espaces à investir, est révélateur à cet égard.

Des pans entiers du système urbain sont occultés dans les offres de disciplines comme l'économie, où les études urbaines sont au mieux en pointillé, dans les institutions universitaires notamment. Et c'est par détours vers d'autres objets qu'économistes et juristes par exemple, découvrent la ville. C'est le cas dans les travaux sur les stratégies d'investissement des entreprises (Bost, 2005), ou sur les politiques publiques - forcément macro-économiques (Contamin et Fauré, 1990). Aussi, comme le constate Sachs (1996) à propos des villes du Sud, « les coûts réels de la construction et de l'entretien des villes sont très mal connus ». Dans le même temps, son appel en faveur d'une « réforme de la planification urbaine [associant] étroitement la planification socio-économique et culturelle avec l'aménagement spatial », peut résonner aussi en faveur d'une refonte des modèles de formation en vigueur.

Avec la décentralisation, les institutions ont fait irruption dans les textes, les projets. Les appuis institutionnels couplés ou non à des actions de formation sont intégrés dans les plans et projets urbains dont ils deviennent des composantes. Ces deux volets valent à la ville d'être au rang des objets dont l'existence, le fonctionnement et la maîtrise exigent savoir, savoir-faire et technicité, donc des compétences cognitives réelles acquises. La technicité suggère des normes à connaître et à respecter, pour soustraire la ville de l'influence des bricoleurs.

Conclusion

L'horizon urbain est proche, en terre subsaharienne ; la ville est partout, et sa diffusion progresse au fil des recensements. La part des natifs de la ville est en courbe ascendante, alors que les proportions de populations établies dans des agglomérations urbaines progressent ; les villes millionnaires aussi. Ces évolutions observées dans un pas de temps d'une cinquantaine d'années, sont autant sources de curiosité que de questionnement pour chercheurs, entrepreneurs et institutions ; chacun y allant de ses centres d'intérêt librement choisis, diligentés ou provoqués.

La diversité des programmes de recherche, qui permettent d'observer, de suivre, et d'interroger les processus, les acteurs, les activités et plus globalement des aspects du système urbain, symbolise ainsi l'emprise de l'urbain au sud du Sahara. Derrière les notions et les concepts mobilisés pour désigner ou caractériser les mutations, sont révélées des villes ouvertes et ancrées dans l'international, lequel se décline à la fois comme en étant le lieu de

conception et de production, grâce à des instruments exportés. Ces instruments traduisent un rapport ambigu des villes subsahariennes aux institutions internationales. D'un côté des villes qui exhibent un sentiment d'appartenance à ces institutions, et de l'autre des villes promptes à dénoncer un assujettissement à leurs normes, à leurs logiques, à leurs outils dont le vocabulaire. De là à accabler ces institutions d'ingérence, il n'y a qu'un pas à franchir, et leur présence sur le terrain agissant en acteurs porteurs et/ou maîtres d'œuvre sur le terrain de l'action en serait la preuve. La décentralisation et l'institutionnalisation de la ville qui en résultent sont appropriées par les sociétés urbaines, qui en appellent à ses responsabilités politique, économique et sociale, et à son arbitrage par le jeu électoral, lui aussi institué.

Pour autant demeure la question de l'appropriation de la recherche et de son apprivoisement par les sociétés subsahariennes et les décideurs - mais aussi par les techniciens dont l'esprit d'éveil et de curiosité, préalable à la responsabilité ne s'est pas toujours exprimé. Les limites de la réflexion sont bel et bien là, entre les questions en suspens et celles qui sont occultées ou poussées dans les marges. Et sur le plan des approches, nombre de chercheurs se déroberont des questionnements théoriques, par un empressement à vouloir corriger les dysfonctionnements sociaux spatiaux ou institutionnels inventoriés : c'est la fuite en avant dans des démarches empiriques non adossées à des problématiques maturées. Le silence entretenu sur les liens de filiation de la mondialisation avec les politiques d'ajustement structurel dans les analyses, en dit long sur les limites du tout empirique prisé. Comment par temps de mondialisation sont gérés le foncier et l'immobilier, abordées les inégalités socio-spatiales au terme d'une libéralisation forcée pilotée par des agences hors sol, et qui dépouille les Etats de leurs obligations sociales et économiques. Il est vrai, que la plupart des travaux correspondent bien souvent à des commandes, majoritairement de l'extérieur, soit que les projets y sont écrits, soit que les appuis en dépendent. Chercheurs locaux et autres intervenants y émargent souvent en position de prestataires, et donc sans réelle capacité d'influence sur les thématiques ou les objets prioritaires traités. Néanmoins, la diversité des thématiques et sujets entraînés par la croissance urbaine, la décentralisation, la gestion urbaine ou encore la gouvernance, suffit à résumer la complexité des réalités sociales, politiques, mais aussi économiques et culturelles des villes et du fait urbain subsahariens. Cette diversité éclaire sur les enjeux du développement urbain et les défis à relever par les villes africaines.

La perspective d'un horizon urbain suggère donc d'inscrire la ville dans les agendas nationaux et de les doter de ressources et d'outils eux-mêmes promis à une espérance de vie qui soit à la hauteur de cette visée, à commencer par la recherche et la formation. Le basculement des sociétés subsahariennes vers un monde de plus en plus urbain rend impérieux de poser la question d'un bilan de la recherche institutionnelle et des formations axées sur la nouvelle donne sociétale, que constitue la ville. La veille statistique permettant aux institutions de négocier l'harmonie entre la ville réelle et la ville rêvée par des appareils de mesure adaptés, s'impose ainsi par exemple, aux organismes de formation et de recherche.

Références bibliographiques

Assako R.J., (éds), 2011 : *Yaoundé, la métropole face à son arrière-pays*, Paris, Dionoia, 167 p.

Doo-Kingué M, 1985 : Allocution prononcée devant le congrès de l'AMPS, In AMPS « *L'explosion urbaine : chaos ou maîtrise ?*, Paris, Berger-Levrault, pp. 11-14.

Bairoch P., 1985 : *De Jéricho à Mexico. Villes et économie dans l'histoire*, Paris, Gallimard, 708 p.

Banque mondiale, 1989 : *L'Afrique subsaharienne : de la crise à la croissance durable*, Washington DC. 346 p.

- Beauchemin C., 2001 : *L'émergence de l'émigration urbaine en Côte d'Ivoire : radioscopie d'une enquête démographique (1988-1993)*, Paris, CEPED INS, 310 p.
- Bénit-Gbaffou C. et al, 2010 : *Sécurisation des quartiers et gouvernance locale enjeux et défis pour les villes africaines*, Paris, KARTHALA-IFAS, 461 p.
- Bopda A., 2003 : *Yaoundé et le défi camerounais de l'intégration*, Paris, CNRS-Editions, 422 p.
- Bost F., 2005 : « L'Afrique de l'ouest dans les stratégies des entreprises », In Igué J et Damon J (dir) *L'Afrique de l'ouest dans la compétition mondiale*, Paris, Karthala-OCDE, pp. 369-396
- Bourgey A., 2003 : L'explosion urbaine contemporaine dans le monde arabe, In *Géopolitique* n°81, janvier-mars 2003, pp. 70-71
- Cour J.M. (dir.), 1994 : *Etude des perspectives à long terme en Afrique*, OCDE-BAD-CILSS, 65 p.
- CNRS, 1972 : *La croissance urbaine en Afrique Noire et Madagascar*. Paris, Edition du CNRS, T1 et 2. 1150 p.
- Contamin B. et Fauré Y.A., 1990 : *La bataille des entreprises publiques en Côte d'Ivoire. L'histoire d'un ajustement interne*. Paris, Orstom-Karthala, 369 p.
- Davis M., 2006 : *Le pire des mondes possibles. De l'explosion urbaine au bidonville global*, Paris, La Découverte, 249 p.
- Hauhout A. (1973) - « Étude géographique des migrations quotidiennes de travailleurs à Abidjan ». In *Annales de l'Université d'Abidjan*, série G., tome V, pp 147-266.
- Haeringer Ph., 1983 : *La recherche urbaine à l'ORSTOM : bibliographie analytique 1950-1980*, Paris, Editions de l'ORSTOM, 326 p.
- Hugon Ph., 2003 : *Economie de l'Afrique*, Paris, La Découverte, 4^{ème} édition, 122 p.
- IAD, 2004 : *Bonne gouvernance et développement en Afrique*, Dakar, Ed. Démocratie africaines, 369 p.
- Igué J.O., 1995 : *Le territoire et l'Etat en Afrique de l'Ouest*, Paris, Karthala, 277 p.
- Igué J.O. et al, 2010 : *Maîtrise de l'espace et développement en Afrique : état des lieux*, Paris, Karthala, 345 p
- Kamdem S. P., 2012 : « L'Afrique subsaharienne face au défi alimentaire d'une urbanisation rapide, In Kamdem S. P. et al. (Éd.) *Pour une géographie du développement*, Paris, Karthala, pp.139-162
- Kourouma A. (2000) – *En attendant le vote des bêtes sauvages*, Paris, le Seuil, 381 p.
- Lassailly-Jacob et al. (éds), 1999 : *Déplacés et réfugiés : la mobilité sous contrainte*, Paris, IRD Editions, 504 p.
- Lendja Ngnemzué A. B., 2010 : *Politique et émigration irrégulière en Afrique*, Paris, Karthala, 242 p.
- ONU-HABITAT et PNUE, 2011 : *L'état des Villes africaines*, Washington DC, 279 p.
- PDM, 2003 : *Le renouveau des politiques d'aménagement du territoire, entre décentralisation et intégration*, Acte du séminaire régional de Potossomé, 267 p.
- Renaud B., 1985 : *Politique nationale d'urbanisation dans les pays en voie de développement*, Paris, Economica, 191 p.
- RIEU-CI, 1997 : *Etudes socio-économiques relatives aux pratiques environnementales, à la gestion des équipements sanitaires et à la volonté de payer dans la commune de Tabou*, Rapport multigraphié, Abidjan, 146 p.
- Riste G., 2007 : *Le « développement » Histoire d'une croyance occidentale*, 3^{ème} édition, Paris, Presses de Sciences Po, 483 p.
- Sachs Ignacy (dir.), 1996 : *Quelles villes pour quel développement ?* Paris, PUF
- Sarr C., 2004 : « Emergence de nouveaux acteurs locaux et recomposition des territoires urbains : appropriation de la centralité des villes par les Moodu Moodu : exemples de

- Dakar, Saint-Louis et New York », In *Gouverner les villes du Sud*, actes du colloque du PRUD, Paris, DGCID, pp 125-129
- Sawadogo R.A., 2001 : *L'Etat africain face à la décentralisation*, Paris, Karthala-CSAO, 278 p.
- Seck A., 1970 : *Dakar, métropole ouest-africaine*, Dakar, IFAN, 516 p.
- Stren R. et al, 1993 : *Villes Africaines en crise, Gérer la croissance urbaine au sud du Sahara*. Paris, L'Harmattan 288 p.
- Tchouassi G. (2010) – « L'argent de la diaspora et le financement des infrastructures sociales urbaines et périurbaines de base en Afrique ». In CODESRIA (éd.) : *Repenser le développement en Afrique*, Dakar, CODESRIA, pp. 211-229
- Touré M., 1980 : « Croissance urbaine et développement économique et social en Afrique au sud du Sahara ». In CIRES, IFORD et al, actes du colloque de démographie d'Abidjan, Abidjan, pp 7-29
- Massiah G. et Tribillon J.F., 1988 : *Villes en développement*. Paris, la Découverte, 320 p.
- Vivet J., 2012 ; *Déplacés de guerre dans la ville. La citadinisation des deslocados à Maputo*, Paris, Karthala-IFAS, 366 p.
- Yapi-Diahou A., 2000 : *Baraques et pouvoirs dans l'agglomération abidjanaise*, Paris, l'Harmattan, 456 p.
- Yapo Y., 2009 : « *Nous, paysans, sommes la Côte d'Ivoire* ». *Ruralité, développement agricole, énonciations et représentations sociales*, Abidjan, Presses Universitaires d'Abidjan, 259 p.
- Yatta F. P., 2009 : *La Décentralisation Fiscale en Afrique. Enjeux et Perspectives*, Paris, Karthala, 314 p.
- Yatta F. P., 2008 : *Ville et développement économique en Afrique*, Paris, Economica-Anthropos, 313 p.
- Zé Nguélé R., 1972 : « Problème démographique de la croissance urbaine à Yaoundé ». In CNRS - *La croissance urbaine en Afrique Noire et Madagascar*. Paris, Editions du CNRS, T 2 pp.1089-1103